



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON Cedex

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13

Bulletin interne de l'Association

n°3/2022 Juin

Agenda :

- 14 juin à 18h00 : Présentation publique du **Plan Climat Territorial** (diagnostic) à la CARF, rue Villarey
- 25 juin de 8h30 à 11h00 : **50 ans de l'ASPONA - Balade en mer** sur « l'Etoile de Menton », départ du Vieux Port à 8h15. Inscription avant le 23/6 à : info@aspona.org.
- 3 septembre : **Forum des associations** de Menton – Jardin Biovès, toute la journée



Cala Pulpo au Golfe bleu : plaidoyer pour une gestion durable de la logistique

Situé sur le domaine public maritime, le projet a été examiné et validé en février dernier par la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites. L'ASPONA a insisté pour que l'évacuation des déchets soit effectuée par le chemin d'accès à la plage et non par la mer en contournant le Cap (pollution et bruit d'un bateau), idem pour l'approvisionnement du restaurant. A noter que ce nouvel établissement sera conforme au décret sur les concessions de plage avec une installation démontable et un fonctionnement limité à 8 mois/an au maximum. Nous veillerons, avec votre concours, à un usage de la plage respectueux de l'environnement et sans nuisances pour les riverains.

66,73%, c'est le taux d'artificialisation du littoral de Menton, soit le double de celui des Alpes-Maritimes et 6 fois le taux relevé pour le littoral français de Méditerranée. En sont responsables : pour un tiers les ports, construits en plusieurs phases pour le Vieux port dont la jetée Sud à partir de 1867 et, pour celui de Garavan entre 1966 et 1968. Un autre tiers incombe aux terres-pleins gagnés sur la mer, Rondelli et Palmero-Bastion-Cocteau, et le dernier tiers aux digues sous-marines et autres aménagements des plages des Sablettes, du Fossan et du Borrigo. Si le taux d'artificialisation sur la commune de RCM est moindre (11%), il est de 100% dans le quartier de Carnolès pour les mêmes raisons qu'à Menton. Après avoir fait disparaître les plages naturelles sous les routes de bord de mer, il a fallu créer des nouveaux espaces balnéaires ou nautiques en écrasant par des rochers et du béton les 50 - 100 premiers mètres où la vie marine est la plus riche. Nous pouvons remercier nos prédécesseurs qui ont courageusement lutté, fait classer le Cap Martin en 1974 et sont parvenus à sauvegarder 1500m de littoral sur Menton, que nous continuerons à défendre avec détermination. Rendez-vous samedi 25 juin pour voir et commenter l'état de notre littoral entre les deux frontières.

F.Lorenzi

Pour en savoir plus : https://www.bfmtv.com/cote-d-azur/replay-emissions/planete-locale/planete-locale-azur-menton-qu-est-ce-que-l-association-aspona_VN-202206060495.html

Fin de la carte ZOU : La Région sur la voie de la régression climatique ?

L'ASPONA, membre de Nosterpaca, se mobilise avec plus de 50 associations environnementales, d'usagers et de consommateurs contre le projet de suppression de la carte ZOU par la Région. Cette décision, qui entraînerait une augmentation des tarifs des TER de 100 à 180%, détournera du train des milliers de voyageurs régionaux et accroîtra encore la circulation routière et la pollution de l'air associée. Nous avons alerté nos élus régionaux, départementaux et sénatoriaux pour rappeler au Président Muselier ses engagements climatiques. Avant le 22 juin, soutenez la pétition <https://www.change.org/p/non-a-la-suppression-des-cartes-zou-50-75-et-avantage>

Association régie par la loi du 1-7-1901 (site Internet : www.aspona.org – contact : info@aspona.org)

Le mystère des ‘biomédias’ des plages du Fossan et des Sablettes, éclairci ?

Dans notre bulletin 5/2021, nous relations notre enquête sur la provenance des nombreux ‘biomédias’ servant à accélérer la dépollution dans les stations d’épuration, échoués sur les plages de Menton. Dans un reportage de Nice matin du 31/1 sur la station d’épuration de Monaco, une photo montrait le modèle exact retrouvé à Menton. Mais il paraissait curieux que ces petites roues en plastique aient flotté en sens inverse du ‘Courant ligure’ dominant. Or nous venons d’apprendre qu’en 2018 et 2019, de nombreux pieds de posidonies repiqués sans succès à Fontvieille en vue du chantier de l’Anse du Portier avaient fini leur course au Cap Mortola car il existe bien le long du rivage un contre-courant d’Ouest en Est. Le mystère serait donc éclairci.

Silence sur la ZAC Cœur de Carnolès

Quelques jours après la clôture de la consultation publique, 4 administrateurs de l’ASPONA ont été reçus par MM. Cesari, Juhel et des responsables administratifs de la CARF, la SPLA et de la Préfecture. Ils n’ont fait aucune référence à la centaine d’observations et messages transmis par la population, ni aux suites qu’ils entendaient y donner. Une nouvelle réunion devait se tenir mi-mai, après le choix des promoteurs pour le macro-lot privé (immeubles de logements et commerces) déjà décalé de presque un an. Sans nouvelles, nous avons relancé nos interlocuteurs pour obtenir des réponses à nos questions et à toutes celles dont nous avons eu connaissance.



Urbanisme à La Turbie : attention au mitage !

L’ASPONA s’est exprimée sur le projet de 6^{ème} modification du PLU en avril 2022. Outre nos réticences face à de telles corrections d’urbanisme alors que la révision est bien avancée (exposition du PADD en mai en Mairie), nous avons émis de fortes réserves sur la proposition de déclassement de la zone UDa dans le secteur Amendola pour lui donner une vocation commerciale liée aux activités sportives (proximité du secteur à plan de masse dédié à l’AS Monaco). Nous nous opposerons à un mitage progressif de la zone de la Tête de chien.

Pour de nouvelles aires protégées

Presse et télévision ont bien relayé nos propositions d’étendre le périmètre des zones Natura 2000 terrestre et marine, et de créer une protection forte en mer (limitation de vitesse, interdiction de mouillage, interdiction de la pêche récréative en plongée) entre le port de Garavan et la frontière italienne. Reste à convaincre les élus et les ministères.

Voir <http://aspona.org/ProtectionLittoral.htm> et <http://aspona.org/images/Grima2022.mp4>

Plan Climat Territorial

Présenté aux élus de la CARF en mai, le diagnostic sera exposé à la population le 14 juin et pourra faire l’objet d’une relecture critique et d’amendements pendant plusieurs mois. Ayant eu accès à cette analyse, en tant que personne publique associée, nous relevons que la capacité de résilience du territoire (comportements individuels et organisation des services publics) y est questionnée. Le changement des modes de consommation (mobilité et logement) et l’adaptation au réchauffement climatique (canicule, pluies intenses et manque d’eau) constituent pour l’avenir deux enjeux forts. Avec l’aide des membres des 5 Plans de Quartier, l’ASPONA apportera sa contribution.

Pour poursuivre ses activités l’ASPONA a besoin de vous !

Bulletin d’adhésion, de renouvellement ou de don :

ASPONA, BP 17, 06501 – MENTON Cedex

e-mail : info@aspona.org

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

e-mail :

@

Je déclare adhérer à l’ASPONA et je règle la cotisation de 30€ (20€ pour étudiants et chômeurs)

Date :

Signature :

Cotisation déductible en partie de vos impôts – Un reçu vous sera envoyé sur demande